

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAUREVILLE VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017**

**Présents :** Mmes BERTHIER Béatrice, VALETTE Blandine, PAYRASTRE Elisabeth, MM. CROUX Christian, CODECCO Didier, CANDELOTTO Christophe, DERAMOND Sébastien, MENDEZ Laurent, PAGES Gaston.

**Absent excusé :** M. GLEISES Alain.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

M. DERAMOND Sébastien est élu secrétaire de séance.

### **APPROBATION CR du conseil municipal du 09 octobre 2017.**

Le CR est approuvé à l'unanimité.

### **2017-36 DELIBERATION Approbation du rapport de la CLECT de la communauté de communes des Terres du Lauragais.**

Le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées a été présenté.

Pour la commune de Maureville : la CC prendra en charge le règlement de l'éclairage public (7 candélabres) de la ZA de Lourman à hauteur de 60 €/candélabres. L'attribution de compensation à verser à la CC sera de 3242 € annuel pour 2017.

Délibération approuvée à l'unanimité.

### **2017-37 DELIBERATION Prise de la compétence Eau par la communauté de communes des Terres du Lauragais.**

La délibération consiste à donner la compétence eau au niveau de la CC. Cette compétence fait partie des 9 compétences éligibles parmi les 12 proposées par la loi NOTRe, elle permettra à la communauté de communes de bénéficier d'une DGF bonifiée.

Délibération approuvée à l'unanimité.

### **2017- 38 DELIBERATION ESIT de Tarabel – Choix des rythmes scolaires rentrée septembre 2018.**

Présentation de la délibération proposée par l'ESIT pour les modifications des rythmes scolaires : les deux options sont validées soit : 4.5 jours ou 4 jours d'école par semaine.

Délibération approuvée à l'unanimité.

### **2017-39 DELIBERATION ESIT de Tarabel – Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activités à partir du 08/01/2018.**

Obligation de l'ESIT de créer un poste et de recruter un agent contractuel pour le fonctionnement de l'école à compter du 08 janvier 2018.

Délibération approuvée à l'unanimité.

### **2017-40 DELIBERATION Achats de deux radars pédagogiques**

Le Conseil départemental subventionne à hauteur 1 550 € pour un devis de 5 000 € HT (amende de police). Monsieur le Maire présente 3 devis, sans pose du matériel :

Elan Cité :	4234 € HT les deux
Chelle :	5 286 € HT les deux
Signal :	7 362 € HT les deux

La société Elan Cité est retenue.

Délibération approuvée à l'unanimité.

#### **2017-41 DELIBERATION Indemnité de conseil 2017 Receveur Municipal**

Pour l'année 2017 cette indemnité est fixée à 244,85 €.

Délibération approuvée à l'unanimité.

#### **2017-42 DELIBERATION Adhésion à l'association Arbres et Paysages d'Autan au 1<sup>er</sup> janvier 2018**

Proposition d'adhésion à l'association Arbres et Paysages d'Autan (tarifs 2017 : 100€ pour une commune comme Maureville).

Délibération approuvée à l'unanimité.

#### **2017-43 DELIBERATION Taxe d'Aménagement – Augmentation du taux à 4%**

Proposition de modification du taux de 3 à 4 % pour 2018.

Cette taxe permet de financer les équipements publics et le renforcement des réseaux.

Délibération approuvée à la majorité : 2 abstentions / 7 pour.

#### **2017-44 DELIBERATION Achats d'un vidéo projecteur et d'un écran**

Monsieur le Maire présente deux devis :

UGAP : 392,45 € HT pour le projecteur + 98,5 € HT pour l'écran

LYRECO : 442 € HT pour le projecteur + 98 € HT pour l'écran

Le conseil propose d'acheter un écran portable à la place d'un écran fixe.

Une délibération pour une décision modificative budgétaire est à approuver : transfert du montant de l'achat de la section dépense fonctionnement (615221) en section dépense investissement à l'article 2183.

Délibérations approuvées à l'unanimité.

#### **Choix du menu du repas des aînés du 26 novembre**

Le traiteur MACELION avait été retenu et le conseil procède au choix définitif du menu :

Sangria blanche

Verrine d'asperges

Aumônière St Jacques

Trou Normand : sorbet et eau de vie de poire

Petit pavé de bœuf Trio légumes : selon arrivage

Assiette 3 fromages

Omelette norvégienne sinon Dame blanche ou Saint Honoré

Vin : Démon noir en rouge / Listel Rosé / Tarani Blanc

#### **Point avancement PLU**

Trois bureaux d'études ont répondu à l'appel d'offre. Le 27 octobre et le 03 novembre, l'audition de ces bureaux a eu lieu. Une demande de révision des offres a été faite avec retour pour le 08 novembre 10H00. Les trois devis sont les suivants :

TOPOS : 20 550 € pour la tranche ferme + 4 900 € pour la tranche optionnelle

CAIRN : 29 130 € pour la tranche ferme + 4 950 € pour la tranche optionnelle

2AU : 22 230 € pour la tranche ferme + 4 500 € pour la tranche optionnelle

L'analyse réalisée par l'ATD31 démontre le classement suivant :

1<sup>ère</sup> position : 2AU 2<sup>ème</sup> position : CAIRN 3<sup>ème</sup> position TOPOS

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il conviendra de délibérer pour le choix du bureau d'études lors de la prochaine séance. Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 20 novembre.

Le Conseil Départemental a été sollicité pour l'élaboration du diagnostic agricole.

Suite à l'annulation de la formation PLU du 07 novembre, une nouvelle session est proposée le mardi 05 décembre 2017. Monsieur le Maire propose aux membres cette formation.

## **Compte rendu des réunions intercommunales**

Les réunions intercommunales :

ESIT le 19 octobre

SIEMN31 le 08 novembre

Conseil d'école le 06 novembre

Conseil communautaire le 24 octobre

## **Questions diverses**

Demande de subvention pour l'association sportive du collège de Caraman. Le conseil refuse d'attribuer une subvention.

A compter du 06 novembre 2017, toutes les démarches pour les demandes de cartes grises ne peuvent plus se faire en mairie et les dossiers sont à faire sur internet.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du montant définitif des subventions attribuées par le Conseil Départemental :

Travaux assainissement salle des fêtes et Mairie : 3 496, 40 €.

Travaux accessibilité sanitaire salle des fêtes : 3 027, 25 €

La commune participe à la collecte de vêtements en partenariat avec le SIPOM.

Une réunion pour l'organisation du téléthon aura lieu le vendredi 17 novembre.

Le mardi 21 novembre 2017, le secrétariat de la mairie sera fermé.

La commission bulletin municipal doit se réunir prochainement pour sa préparation.

Une rencontre a eu lieu le 08 novembre (entre la chambre d'agriculture, le service urbanisme, Lionel PRADELLES et Monsieur le Maire) pour la présentation du projet de constructions en zone N de Lionel PRADELLES.

Un projet de changement de destination d'un bâtiment agricole en zone N a été présenté en Mairie.

Séance levée à 23h30.